



#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 MARS 2020

Le **lundi 9 mars 2020 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 02 mars 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

#### Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Cécile JOURDAINNE, Marie LE COUSIN, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Juan Carlos VEGAS

#### Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir:

Franck LEBRET à Patrick CALLAIS

### Absent(s) non excusé(s):

Sébastien PETIT, Robin DAVID, Amandine TAVARES GOMES, Jean Marie ALINE, Juanita AUGUSTIN, Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur LETEURTRE est nommé secrétaire de séance.

## DEMANDE DE SUBVENTIONS DSIL ET DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME DANS LE CADRE DE TRAVAUX SUR LE GROUPE SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE - CM/20/019

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération en date du 29 janvier 2020, le Conseil Municipal a approuvé la réorganisation du réseau des écoles de la ville pour la rentrée scolaire de septembre 2020. En raison du redéploiement des élèves sur 2 secteurs scolaires au lieu de 3 actuellement, la ville prévoit de réaliser cette année des travaux au sein du groupe scolaire Pierre et Marie Curie.

Ces travaux porteront sur la construction modulaire de 2 classes supplémentaires, de sanitaires ainsi que la modification et l'extension du réfectoire.

L'enveloppe financière permettant la réalisation de ces travaux est estimée à 716 461.75 € HT.



Le projet financier sera définitif à ouverture des offres entreprises.

ID: 076-217607092-20200228-CM\_20\_019-DE

Pour le financement de ces travaux, le Conseil Municipal est informé que Monsieur le Maire souhaite solliciter une aide financière auprès :

- -de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),
- -du Département de la Seine Maritime.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes		
	Montant		Montant	%
Travaux groupe scolaire Pierre et Marie Curie (montant HT)	716 461.75€	DSIL (40% du montant HT des travaux)	286 584.70€	33.33%
		Département de Seine Maritime (20% du montant HT plafonné à 140 000€ HT pour les classes et 350 000€ HT pour les travaux portant sur tous les autres locaux au titre de l'aide aux établissements publics de 1er degré et aux locaux périscolaires)	143 292.35€	16.67%
TVA	143 292.35€	Autofinancement	288 842.99€	33.60%
		FCTVA	141 034.06€	16.40%
Total TTC	859 754.10€	Total TTC	859 754.10€	100,00%

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès de la DSIL ainsi qu'une demande de subvention auprès du Département de la Seine Maritime pour les travaux du groupe scolaire Pierre et Marie Curie.

# LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Envoyé en préfecture le 11/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

VU le Code général des collectivités territoriales et notammen Affiché le L

VU la délibération n° CM/19/151 en date du 11 décembre 2015

œuvre de la convention-cadre pour une offre scolaire et éducative de qualité des divers territoires de Seine-Maritime,

VU la délibération n°CM/20/011 en date du 29 janvier 2020 relative à la réorganisation des réseaux des écoles de la ville du Trait, VU le rapport de Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter dans le cadre de la réalisation des travaux du groupe scolaire Pierre et Marie Curie une aide financière auprès de la DSIL ainsi qu'une demande de subvention auprès du Département de la Seine Maritime.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à l'opération.

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire au budget les crédits nécessaires à l'ensemble de l'opération.

Nombre de membres				
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 19 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)		
18	26	pour: 18 contre: 1 abstention(s): 0 non votant(s): 0		

Fait au Trait et certifié exécutoire le 09 mars 2020

> Patrick CALLAIS, MAIRE